

Les avocats de Lula demandent le respect de la résolution du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU



Brasilia, 23 août (RHC)- Des avocats de la défense de l'ex-président brésilien Luiz Inacio Da Silva, Lula, prisonnier politique depuis 139 jours, ont mis en cause la possibilité que le gouvernement brésilien passe outre à la résolution du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU sur le droit du leader du Parti des Travailleurs du Brésil d'être candidat à la présidence.

Les avocats Cristiano Zanin Martins et Valeska Teixeira Zanin Martins ont considéré que la non-application de cette résolution est impensable et incompatible avec la bonne foi car le Brésil a confirmé en 2009 l'engagement de respecter les décisions de cet organe international.

Dans un article publié hier par le journal Brasil de Fato, les juristes ont signalé qu'ils craignent que le pays ne se laisse contaminer par la vieille tentation de ceux qui refusent la protection de garanties fondamentales en invoquant des dispositions de droit interne.

Ils ont cependant signalé qu'ils espèrent que les autorités brésiliennes et les instances non-étatiques impliquées dans le

thème, appliqueront les décisions prises par ce comité de l'ONU.

Vendredi dernier, cet organe dont le siège est à Genève, a relevé que les droits politiques de Lula, y compris les droits inhérents à sa candidature à la présidence, doivent être garantis tant que la révision de tous les recours présentés contre sa condamnation ne seront pas complétés par une procédure juste.



Radio Habana Cuba